

MÉMOIRE

CONCERNANT

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN PARC ÉOLIEN DANS LA MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP

PAR

FRÉDÉRIC LABRIE ET
VALÉRIE CHASSÉ

PRÉSENTÉ AU BUREAU DES AUDIENCES PUBLIQUES
EN ENVIRONNEMENT (BAPE)

JUIN 2006

1-Présentation :

Nous sommes citoyens de la petite municipalité de St-Épiphane depuis moins d'un an. Nous faisons partie de ces gens qui ont choisi de vivre en milieu rural pour l'environnement paisible et apaisant qu'il nous offre. Cependant depuis peu nous sommes informés qu'un projet d'implantation d'un parc éolien menace cette tranquillité et risque même de compromettre de façon plus que considérable, notre investissement contracté en achetant cette maison.

2-Pourquoi vous intéressez-vous à ce projet? En quoi influence-t-il l'environnement et la qualité de vie?

Notre intérêt face à ce projet est fort simple à comprendre. Comme mentionné auparavant nous avons appris il y a maintenant quelques mois que nous serions au cœur d'un parc éolien, que notre résidence ne sera ni plus ni moins qu'entourée de ces énormes structures. Notre première réaction en fut une de surprise car personne à l'achat de notre maison (octobre 2005) ne nous a informé de ce futur projet, ni l'ancien propriétaire ni les différents intervenants municipaux que nous avons rencontrés préalablement. La surprise a vite laissé place aux questionnements et à la mobilisation car oui nous sentions que notre qualité de vie était grandement menacée. Notre cheminement dans cette quête d'information fût lourd et fort insécurisant. Nous avons participé à tout le processus d'enquête du bureau des audiences publiques en environnement et sommes finalement ressortis encore plus

inquiets et en colère face a ce promoteur qui à notre sens manque énormément de sérieux et de respect envers les populations concernées.

3-Ce projet est-il acceptable dans le milieu? Pourquoi?

Pour notre part ce projet n'est vraiment pas acceptable pour le milieu car une chose essentielle que la compagnie Skypower a oublié d'inclure dans son projet c'est justement les gens du milieu! Nous ne sentons aucun respect de la part de ce dernier et surtout nous pensons que le grand appétit financier du promoteur est incompatible avec ce type de projet rassembleur que devrait être le développement éolien. Plus le projet de Skypower avance plus nous voyons des citoyens et des municipalités se déchirer entre elles pour obtenir la maigre bouchée de pain promise par ce dernier. Si la tactique de ces investisseurs étrangers était de diviser pour mieux régner et détruire un tissu social déjà fragile, il faut l'avouer ils réussissent assez bien. La population nage en plein mystère à travers ce projet qui risque de causer des tords irréparables à leur coin de pays...

4- L'option proposée est-elle la solution qui aurait le moins d'impacts négatifs sur le milieu? Pourquoi?

Selon nous l'option proposée est tout sauf celle qui aurait le moins d'impact négatif sur le milieu. Les motivations pécuniaires du promoteur guident leurs

choix de sorte que la facilité l'emporte souvent sur la raison. Le choix d'implanter ce parc éolien en zone habitée est à notre avis un élément problématique majeur dans le processus actuel. La perte de jouissance, le fort risque de dévaluation des résidences et la grande densité des éoliennes sur le territoire ne sont là que quelques préoccupations qui nous habitent comme citoyens.

5-Selon vous y a t-il des éléments de ce projet qui devraient être modifiés? Lesquels et pourquoi?

Premièrement, le rythme auquel s'implante les différents projets est évidemment trop rapide pour que la population puisse s'informer adéquatement sur les nombreux enjeux que comportent l'énergie éolienne. Un temps d'arrêt s'avère nécessaire pour éviter des erreurs irréparables . Où est l'urgence? Quelle devrait être notre priorité ?... Qu'un promoteur privé puisse rencontrer ses échéanciers ou qu'une population puisse avoir le temps de se questionner et réagir à un projet d'une telle envergure?

Deuxièmement, il nous apparaît impératif que cette même population soit impliquée dès le départ afin qu'elle ne « subisse » pas le projet mais bien qu'elle y participe d'une façon sincère et honnête. Cette implication risque d'éviter de nombreux irritants dont l'implantation d'éoliennes en zone habitée et la dénaturation des paysages dû à la trop forte concentration de ces mêmes éoliennes sur un territoire modeste.

Dernièrement, il semble évident que l'implication des instances gouvernementales est insuffisante voir quasi inexistante créant ainsi un développement anarchique et improvisé. De plus pour la population du Bas-St-Laurent le fait de voir un promoteur étranger avec autant de latitude ne peut qu'engendrer crainte, colère et méfiance. Donc pour nous il est évident que le gouvernement du Québec doit se positionner clairement sur la façon dont doit se faire le développement de l'énergie éolienne sur son territoire et ce très rapidement afin d'au moins limiter les dégâts déjà engendrés. De plus nous croyons que le peuple devra avoir une place de choix dans tout ce cheminement décisionnel.

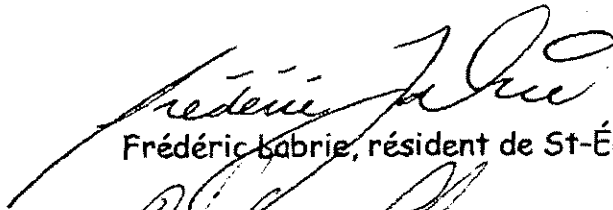
6-Selon vous, ce projet devrait-il être autorisé? Pourquoi?

Selon nous un projet aussi majeur doit se faire dans un climat de confiance et de respect. La population doit sentir qu'elle fait partie prenante du projet, nous devons lui proposer les choses et non les lui imposer!

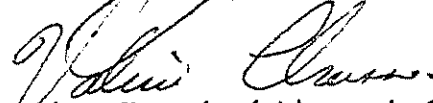
Leurs
façons de faire divisent les citoyens et créent un climat très malsain au sein de notre M.R.C. Alors pour ces raisons et pour d'autres aussi importantes nous ne croyons pas que ce projet devrait être autorisé. Notre dignité et notre qualité de vie a beaucoup plus de valeur que cela!

7-Suggestions?

Nous suggérons qu'un moratoire soit décrété et qu'un encadrement gouvernemental guide le développement éolien et ce, d'une façon uniforme pour l'ensemble de la province. Nous suggérons aussi que ce type de développement se fasse en zone non habitée et que le nombre d'éoliennes soit limité évitant ainsi une « surcharge » du paysage Bas-Laurentien. Nous suggérons en terminant qu'une vaste campagne d'information soit menée afin d'informer de façon objective la population du Québec, population qui pourra par la suite se positionner clairement face à cette nouvelle forme d'énergie.



Frédéric Labrie, résident de St-Épiphanie



Valérie Chassé, résidente de St-Épiphanie